



Ordonnance de télécom CRTC 2008-188

Ottawa, le 4 juillet 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	306	le 23 mai 2008
	306A (Aliant Telecom)	le 2 juin 2008
TBayTel	144	le 23 mai 2008
	144A	le 30 mai 2008
	144B	le 3 juin 2008
Société TELUS Communications	302	le 4 avril 2008
	302A	le 10 avril 2008
	302B	le 5 juin 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>